Feuillet d'information

Bois-de-Lessines, Deux-Acren, Ghoy, Houraing, Lessines St-Pierre, Lessines St-Roch, Ogy, Ollignies, Papignies, Wannebecq

N° 2020/21

www.doyennedelessines.be

Semaine du samedi 23 mai au vendredi 29 mai 2020

Messes dominicales

A l'heure d'imprimer ce feuillet, aucun avis officiel de la Conférence des Evêques de Belgique, ni du Diocèse de Tournai ne prévoit la reprise des célébrations publiques après le 3 mai. On sait, par communication du 5 mai 2020, que des discussions sont en cours à ce sujet pour que la reprise prudente des célébrations puisse être intégrée dans le déconfinement prévu par le Centre National de crise mais aucune date, ni modalités ne sont avancées.

Le programme des messes ci-dessous est donné **sous réserve**. Merci de suivre les informations mises à jour sur le site de l'Unité pastorale afin de vous tenir informés (www.doyennedelessines.be)
Il est donc probable que le calendrier ci-dessous ne puisse être d'application. Merci de vous tenir informés via le site internet.

7ème dimanche de Pâques

Samedi 23 mai

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch** : Messe (pour les époux DEHOVRE-CORBISIER)
- 18h00 **Houraing** : Messe

Dimanche 24 mai

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour une intention particulière)
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 09h30 **Ollignies** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Papignies** : Messe
- 15h00 **Deux-Acren** : Baptêmes
- 18h00 **Houraing** : Messe

Dimanche de PENTECÔTE

Si d'aventures, les messes pouvaient reprendre pour le week-end de Pentecôte, l'habituelle Veillée de Pentecôte à Ollignies n'aura de toute façon pas lieu (pas de catéchèse de Confirmation et risque de trop de personnes en un seul lieu). Si c'est autorisé, les messes auraient lieu comme un week-end normal.

Samedi 30 mai

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch** : Messe
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe

Dimanche 31 mai

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour les défunts de la famille DELAUW)
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Wannebecq** : Messe
- 15h00 **Ollignies** : Baptêmes
- 18h00 **Houraing** : Messe

Messes en semaine

Sous réserve

Lundi 25 mai
- 18h00 **Porte d'Ogy** : Prière du chapelet suivie de la messe à 18h30
- 18h30 **Houraing** : neuvaine perpétuelle suivie de la messe en remerciement à la Sainte Vierge

Mardi 26 mai
- 12h00 Prière du milieu du jour en communion avec Taizé
- 18h00 **Houraing** : chapelet
- 18h30 **Houraing :** Messe

Mercredi 27 mai
- 18h00 **Deux-Acren** : Messe (pour Marie-José VANDENBUSSCHE (20 ans du décès))
- 18h00 **Houraing** : chapelet
- 18h30 **Houraing :** Messe

Jeudi 28 mai
- 18h00 **Houraing** : chapelet
- 18h30 **Houraing :** Messe

- 19h00 **Bois-de-Lessines** : chapelet à la grotte

Vendredi 29 mai

- 18h00 **Houraing** : chapelet
- 18h30 **Houraing :** Messe
- 19h00 **Scaubecq** : Messe

Intentions de messe

Les intentions de messe programmées pendant cette période où les messes sont suspendues seront reportées à une date ultérieure. A ce moment précis, nous sommes dans l'incapacité de vous donner plus de détails sur les reports.

Nos défunts

Il ne nous est plus possible momentanément de vous faire part des funérailles qui ont lieu dans notre Unité pastorale. En effet, depuis le 25 mars, un Arrêté du Gouverneur du Hainaut interdit toutes les funérailles dans un lieu confiné. Autrement dit, il n'est plus possible de célébrer des funérailles dans les églises, du moins en Hainaut. Situation absurde me direz-vous, puisqu'à 10 kms de chez nous, en Flandres, c'est possible. Mais rappelez-vous que nous vivons en Belgique et que toute situation surréaliste n'est plus étonnante. Aussi, les familles qui auraient voulu des funérailles religieuses font appel au clergé lessinois qui se déplace pour un temps de prières soit au funérarium, soit au cimetière. Des célébrations religieuses d'hommage au défunt pourront être réalisées plus tard, après la pandémie. Toutes les infos concernant cet état de fait peuvent être consultées sur la page de notre diocèse (https://www.diocese-tournai.be/images/NEWS/2020/03_2020/Covid-19_-_Communiques/Arrete_de_police_Gouverneur_Hainaut_25_mars_20.pdf)

Agenda

Mois de mai – Mois de Marie

Dans ces temps difficiles, profitons du mois de mai pour prier Marie, notre Mère, qu'elle intercède auprès de son fils pour soulager le monde des maux actuels qui frappent tous les peuples de la terre.
Prions Marie, surtout pour les plus démunis qui n'ont pas la chance de pouvoir se faire assister face à la plaie qui nous frappe tous. En tant que chrétien, offrons-lui en famille, un chapelet chaque jour : c'est peu de temps par rapport aux heures que nous pouvons perdre.

Vestiaire St Vincent de Paul

**En raison des problèmes soulevés par le virus,
le vestiaire sera temporairement fermé.
Aucun vêtement ne sera accepté
durant la période de confinement**

Divers

Commémorations 80/70 – Eglise St Pierre

À Lessines, le 11 mai 2020, il y aura exactement 80 ans que l'église Saint-Pierre était détruite par un incendie, suite à une rixe opposant armées anglaises et allemandes…

À Lessines, les 21 et 22 mai 2022, l'église Saint-Pierre fêtera le 70e anniversaire de sa (re)consécration et de sa réouverture au culte…

Du samedi 9 mai 2020 aux samedi 21 et dimanche 22 mai 2022, la Fabrique d'église Saint-Pierre organise les Commémorations 80/70, évoquant la destruction presque totale de l'édifice, de son mobilier et de ses œuvres d'art ainsi que les travaux de restauration réalisés de 1950 à 1952, tout en inscrivant les lieux dans l'avenir.

Pour l'occasion, diverses expositions et activités seront organisées de mai 2020 à octobre 2022, tandis que l'édifice accueillera des événements culturels qui s'associent aux Commémorations 80/70.

MESURES DE DISTANCIATION SOCIALE – Covid 19

Lors de toutes les activités proposées, les mesures de distanciation sociales dont d'application, à savoir :

- Distance de 1,5 m entre les visiteurs ne faisant pas partie d'une même cellule familiale résidant en un seul lieu ;
- Port du masque obligatoire : pour vous protéger, protégez l'autre

Les visites et activités guidées se feront par groupe de maximum 10 personnes, veuillez-nous en excuser.

Renseignements - actualités :

http://www.doyennedelessines.be/
https://openchurches.eu/fr/
Facebook Eglise Saint-Pierre – Lessines

Contact – Interview :

Gérald DECOSTER – 0472.895038 – gerald.decoster@skynet.be

Message du Pape François

Comme promis, voici la deuxième prière que notre Pape nous propose pour ce mois dédié à Marie.

"Sous ta protection nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu».

Dans la présente situation dramatique, chargée de souffrances et d'angoisses qui frappent le monde entier, nous recourons à Toi, Mère de Dieu et notre Mère, et nous cherchons refuge sous ta protection.

O Vierge Marie, tourne vers nous tes yeux miséricordieux dans cette pandémie du coronavirus, et réconforte ceux qui sont perdus et qui pleurent leurs proches qui sont morts, enterrés parfois d'une manière qui blesse l'âme.

Soutiens ceux qui sont angoissés pour les personnes malades auprès desquelles, pour empêcher la contagion, ils ne peuvent être proches.

Suscite la confiance en celui qui est inquiet pour l'avenir incertain et pour les conséquences sur l'économie et sur le travail.

Mère de Dieu et notre Mère, implore pour nous le Dieu, Père de miséricorde, que cette dure épreuve finisse et que revienne un horizon d'espérance et de paix.

Comme à Cana, interviens auprès de ton Divin Fils, en lui demandant de réconforter les familles des malades et des victimes, et d'ouvrir leur cœur à la confiance.

Protège les médecins, les infirmiers et les infirmières, le personnel sanitaire, les volontaires qui, en cette période d'urgence, sont en première ligne et risquent leur vie pour sauver d'autres vies.

Accompagne leur fatigue héroïque et donne-leur force, bonté et santé.

Sois aux côtés de ceux qui, nuit et jour, assistent les malades ainsi que des prêtres qui, avec sollicitude pastorale et engagement évangélique, cherchent à aider et à soutenir chacun.

Vierge Sainte, éclaire l'esprit des hommes et des femmes de science, pour qu'ils trouvent de justes solutions pour vaincre ce virus.

Assiste les Responsables des Nations, pour qu'ils oeuvrent avec sagesse, sollicitude et générosité, en secourant ceux qui manquent du nécessaire pour vivre, en programmant des solutions sociales et économiques avec clairvoyance et avec esprit de solidarité.

Marie très Sainte, touche les consciences pour que les sommes considérables utilisées pour accroître et perfectionner les armements soient au contraire destinées à promouvoir des études adéquates pour prévenir de semblables catastrophes dans l'avenir.

Mère très aimée, fais grandir dans le monde le sens d'appartenance à une seule grande famille, dans la conscience du lien qui nous unit tous, pour que nous venions en aide aux nombreuses pauvretés et situations de misère avec un esprit fraternel et solidaire.

Encourage la fermeté dans la foi, la persévérance dans le service, la constance dans la prière.

O Marie, Consolatrice des affligés, embrasse tous tes enfants dans la tribulation et obtiens que Dieu intervienne de sa main toute puissante pour nous libérer de cette terrible épidémie, afin que la vie puisse reprendre dans la sérénité son cours normal.

Nous nous confions à Toi, toi qui resplendis sur notre chemin comme signe de salut et d'espérance, o clémente, o miséricordieuse, o douce Vierge Marie.
Amen.

(prière reçue : AM)

Notre-Dame de Banneux

Suite de l'histoire de Notre-Dame des Pauvres à Banneaux (la 1ère partie est parue dans le numéro 20 de la semaine dernière)

Le 20 janvier 1933 Notre Dame bénit Mariette en lui imposant les mains.
Après les quatre apparitions, qui ont suscité quelque intérêt dans le village, c'est le calme plat pendant trois semaines. Tandis que les rares témoins se lassent, Mariette reste en prière dans le jardin tous les soirs à 19 heures, sous les bourrasques de neige. "Il fallait que je sorte, Elle m'appelait", dira-t-elle plus tard.

Le samedi 11 février, après avoir commencé le chapelet, Mariette tombe à genoux, puis part vers la source, qui s'est recouverte d'une couche de glace. "Poussez vos mains dans l'eau", lui dit la Vierge. Puis : "Je viens soulager la souffrance. " Ce jour-là, Lourdes fêtait le 75e anniversaire des apparitions de Massabielle. Bien évidemment, Mariette l'ignorait.

Le 15 février, après que la fillette lui a dit : "Sainte Vierge, monsieur le chapelain m'a dit de vous demander un signe", la Vierge lui répond : "Croyez en moi, je croirai en vous. Priez beaucoup. Au revoir." Or, le P. Jamin, dont un ami prêtre venait de se suicider, était alors en plein doute spirituel. "Ce n'est pas pour moi qu'elle a dit cela, affirmera la gamine le lendemain. C'était pour monsieur le chapelain qui demandait un signe; sans doute qu'il n'y croyait pas!"

Lundi 20 février, Marie dit seulement : "Ma chère enfant, priez beaucoup."

Et le 2 mars, alors qu'il pleut à verse et que Mariette prie à genoux dans le jardin, l'averse cesse au début du troisième chapelet et la fillette entend la Vierge lui dire : "Je suis la Mère du Sauveur, Mère de Dieu. Priez beaucoup. Adieu."

La chapelle
Au début ridiculisée, Mariette est au fil des jours, interrogée de plus en plus rigoureusement par l'abbé Louis Jamin (1898-1961), chapelain de Banneux. Elle rapporte chaque fois ce qu'elle a vu et ce que "la dame" lui a dit. Sa sincérité ne fait aucun doute. Plusieurs personnes, curieux, sympathisants et sceptiques, l'accompagnent durant la deuxième série d'apparitions du 11 février au 2 mars. Ils ne voient rien, sinon les traits transfigurés de Mariette qui dit son chapelet et semble en conversation avec quelqu'un. À la suite de la demande explicite de la "Vierge des Pauvres" (apparition du 20 janvier), une petite chapelle est érigée et inaugurée le 15 août 1933, fête de l'Assomption.

L'enquête
Un hémiplégique sceptique, Ernest Boutet, est guéri après avoir pris de l'eau à la source, fin mars 1933. Étant donné l'afflux grandissant des visiteurs une enquête canonique diocésaine est ordonnée. Les faits, les déclarations de Mariette et les procès verbaux de l'abbé Jamin sont examinés entre 1935 et 1937 par une commission canonique épiscopale. Des groupes de malades arrivant en pèlerinage, une esplanade est créée en 1939.
La guérison complète d'une religieuse de Liège, Sœur Lutgarde, qui, souffrant d'une décalcification des os prononcée et irréversible, avait absorbé quotidiennement de l'eau de Banneux est déclarée «inexplicable» par les médecins qui la soignent (juin 1937).
C'est le premier "miracle" reconnu. Comme, de plus, la première commission n'exprime aucun doute quant à la sincérité de la voyante, l'évêque de Liège, Mgr Kerkhofs autorise la vénération de Notre-Dame de Banneux (19 mars 1942). Des triduums pour malades sont organisés.
Une seconde commission diocésaine (mai 1942 - février 1945) conclut au caractère surnaturel de ce qui s'est passé à Banneux. Le 22 août 1949, Mgr Kerkhofs reconnaît alors officiellement la "réalité des faits". Le 14 août 1956, la statue de Notre-Dame de Banneux est solennellement couronnée par Mgr Efrem Forni, nonce apostolique en Belgique.

Dévotion et culte marial
Le nombre de pèlerins, surtout des groupes de malades, augmente rapidement, venant de Belgique et des pays voisins.
En 1954, un institut séculier est fondé : les Servantes de la Vierge des Pauvres. En 1958, l'ensemble monumental de la "Source" est inauguré.
Depuis lors Banneux-Notre-Dame est fréquenté annuellement par environ 500 000 visiteurs ou pèlerins. En 1985, le pape Jean-Paul II visite Banneux. Chaque jour, durant la saison d'avril à octobre, plusieurs célébrations y sont organisées : célébrations eucharistiques, bénédiction de malades, adoration silencieuse, etc.

Mariette Beco, voyante de Notre-Dame de Banneux (1921 - 2011)

Née le 25 mars 1921, Mariette Beco s'est mariée et a mené une vie familiale ordinaire, dans la plus grande discrétion possible et refusant tout ce qui pouvait attirer l'attention sur elle-même. Si elle visitait fréquemment la source ainsi que la chapelle des apparitions, c'était incognito. Elle est morte le 2 décembre 2011, dans une maison de retraite située près du sanctuaire.
En 2008, à l'occasion des cérémonies du 75ème anniversaire des apparitions, elle chargea le chapelain du sanctuaire d'exprimer une dernière parole.
"Je n'étais qu'un facteur chargé de remettre un message. Une fois le message remis, le facteur cesse d'avoir de l'importance."

La prière et le service discret
"Tu nous invites, Seigneur, à saisir ce temps d'épreuve comme un temps de choix : le temps de choisir ce qui importe et ce qui passe, de séparer ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas. C'est le temps de réorienter la route de la vie vers toi, Seigneur, et vers les autres. Et nous pouvons voir de nombreux compagnons de voyage exemplaires qui, dans cette peur, ont réagi en donnant leur vie. C'est la force agissante de l'Esprit déversée et transformée en courageux et généreux dévouements.

C'est la vie de l'Esprit capable de racheter, de valoriser et de montrer comment nos vies sont tissées et soutenues par des personnes ordinaires, souvent oubliées, qui ne font pas la une des journaux et des revues ni n'apparaissent dans les grands défilés du dernier show mais qui, sans aucun doute, sont en train d'écrire aujourd'hui les événements décisifs de notre histoire : médecins, infirmiers et infirmières, employés de supermarchés, agents d'entretien, fournisseurs de soin à domicile, transporteurs, forces de l'ordre, volontaires, prêtres, religieuses et tant et tant d'autres qui ont compris que personne ne se sauve tout seul.
Face à la souffrance, où se mesure le vrai développement de nos peuples, nous découvrons et nous expérimentons la prière sacerdotale de Jésus : «Que tous soient un » (Jn 17, 21)... La prière et le service discret : ce sont nos armes gagnantes!"

(Pape François, Bénédiction Urbi et Orbi, le 27/3/20) - AM

Ce feuillet est également disponible sur le site internet de l'Unité pastorale : www.doyennedelessines.be

Vous pouvez également envoyer un mail à fc276364@skynet.be pour le recevoir chaque semaine en version électronique.

Editeur responsable : Michel Myle – Doyen
Parvis Saint Pierre, 9 – 7860 Lessines – 068/55.28.90